

PROPRIÉTAIRE P.A.S. CONDITIONS ET AVANTAGES

- ◆ **LOGEMENTS VACANTS** conformes à la législation ou mis en conformité dans une phase préalable de réhabilitation
- ◆ Logements à louer avec **BAIL DE 3 ANS RENOUELABLE**
- ◆ **LOYERS VERSÉS AUX PROPRIÉTAIRES**
 - De 9 à 12 € maximum le m² pour un logement intermédiaire selon la commune de résidence et la surface du logement

Des équipes d'animation vous conseillent et vous accompagnent pour les travaux de réhabilitation

- ◆ **VOS TRAVAUX FINANCÉS :**
 - Petits travaux d'entretien pris en charge
 - Gros travaux avec subvention de l'ANAH* pouvant aller jusqu'à 55 %
 - Montage et accompagnement personnalisé des demandes de subvention
 - Défisicalisation jusqu'à 60% des revenus locatifs déductibles

* Sous conditions

PROPRIÉTAIRE P.A.S. PAYS D'AIX SOLIDAIRE

PÉRIMÈTRE DES LOGEMENTS ÉLIGIBLES



ASSOCIATION LOGEMENT PAYS D'AIX

2, avenue Albert Baudoin - 13090 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 17 43 43 - Fax 04 42 17 43 44
www.alpa-asso.org



PROPRIÉTAIRE P.A.S. PAYS D'AIX SOLIDAIRE



la tranquillité partagée

LOUEZ SOLIDAIRE ET SEREIN

- des loyers garantis
- un accompagnement personnalisé
- une aide à la remise en état des logements

Appelez le
04 42 17 43 43

prix d'un appel local



SÉRÉNITÉ

PROPRIÉTAIRE P.A.S. PAYS D'AIX SOLIDAIRE

- ◆ Vous êtes **PROPRIÉTAIRE** d'un ou plusieurs **LOGEMENTS VACANTS** situés sur le territoire de la communauté du Pays d'Aix
- ◆ Vous souhaitez **LOUER** ce(s) bien(s) **SANS PRENDRE DE RISQUE** ni sur le paiement des loyers, ni sur la bonne tenue de ce(s) logement(s)
- ◆ Vous souhaitez faire des **TRAVAUX D'AMÉLIORATION** indispensables à la location

Le contrat PROPRIÉTAIRE P.A.S. est fait pour vous



L'ALPA prend en charge toutes les étapes de la location

- ◆ L'**association** est locataire pour la première année*
- ◆ La **sélection** des locataires est rigoureuse
- ◆ La **gestion** courante des loyers est assurée
- ◆ L'**Alpa finance** les petits travaux de remise en état
- ◆ La **gestion locative** est gratuite et les loyers sont garantis durant 12 mois

L'association Logement du Pays d'Aix (ALPA) œuvre depuis 25 ans sur le territoire communautaire dans le domaine de l'accompagnement social dans et par le logement. Accompagner, pour l'Alpa, c'est s'accorder sur des moyens pérennes pour des objectifs durables.

* Glissement du bail à l'issue de la première année de location

GARANTIE

L'occupant est responsabilisé et accompagné

- ◆ **Information** de l'occupant pour le **bon usage** du logement et des parties communes
- ◆ **Accompagnement** personnalisé du ménage
- ◆ **Prise en main** technique du logement
- ◆ **Visite** du logement une fois par mois minimum

Le contrat Propriétaire P.A.S. est destiné aux familles de condition modeste

L'Alpa s'engage à accueillir dans les logements visés, des ménages qu'elle aura elle-même identifiés et dont les ressources seront compatibles avec le loyer pratiqué.